



# **EVALUATION QUANTITATIVE DU DSRP-II - DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE MONETAIRE**

## **Note technique thématique**

### **Notes sur la pauvreté, l'inégalité et le genre au Sénégal Note 1 : Généralités**

#### **HISTORIQUE**

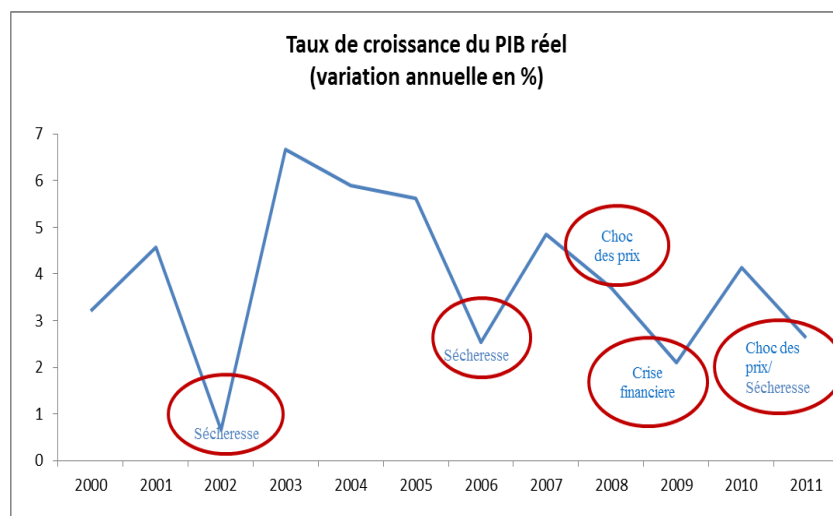
---

Le Sénégal se prévaut d'une bonne situation en termes de stabilité sociale et de développement démocratique, mais les performances du pays en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté sont plus mitigées. En tant que pays sahélien, le Sénégal fait face à une contrainte critique, c'est-à-dire une pluviométrie faible et irrégulière qui limite les opportunités dans l'économie rurale où la majorité de la population est concentrée, et qui accroît sa vulnérabilité. La seule région qui se soustrait à cette contrainte (la Casamance) a été handicapée d'abord par son isolation géographique, ensuite par un conflit qui perdure à ce jour. Le Sénégal a également éprouvé des difficultés après les indépendances lorsqu'il a perdu sa position de leader sur le plan économique et politique en Afrique Occidentale Française, sans compter le choc de l'inflation des années 1970. Les ajustements structurels nécessaires initiés par les autorités ont été compromis par un fort taux de change arrimé au franc français.

Suite à la dévaluation du franc CFA en 1994, l'économie a décollé au cours des dix années suivantes. Entre 1995 et 2005, la croissance du PIB a atteint 4,5% en moyenne par année, en ligne avec la moyenne pour les pays au Sud du Sahara. La compétitivité de l'économie s'est améliorée avec la dévaluation, une pluviométrie en nette progression, et en 2000 la première alternance démocratique qui est venue renforcer la confiance des investisseurs. Les investissements du secteur privé et du secteur public ont augmenté, de même que les transferts monétaires qui ont cru de manière considérable. Par ailleurs, le Sénégal a tiré profit de la crise en Côte d'Ivoire qui a détourné certaines activités dans le secteur de la construction et de l'immobilier, de même que le transit des marchandises vers le Mali.



**Figure 1 - Croissance du PIB (2000-2011)**



Cependant, depuis 2005, l'économie a encore ralenti, bien que le reste de l'Afrique ait été marqué par une croissance accélérée. La vulnérabilité de l'économie s'est exacerbée du fait de divers chocs, dont la faible pluviométrie enregistrée en 2006 et en 2007, la hausse du prix du pétrole, la crise financière mondiale et les

inondations. L'inflation des prix des produits de base, qui a bénéficié à beaucoup d'autres pays africains, a laissé le Sénégal en rade, dont le principal produit d'exportation (le phosphate) a lourdement pâti des problèmes de gouvernance. La gouvernance économique s'est également affaiblie, avec un impact négatif sur le climat des investissements, notamment dans les secteurs clés de la pêche, du tourisme et de l'arachide. Ainsi, la croissance du PIB a ralenti pour se stabiliser à une moyenne annuelle de 3,3% entre 2005 et 2011.

La présente note est la première d'une série qui se penche sur la pauvreté, l'inégalité et le genre au Sénégal et qui repose sur des données disponibles. Elle fournit des informations à jour dans ces domaines, en vue de l'élaboration de nouveaux programmes et réformes envisagés par l'Etat. En 2011, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a mené une deuxième enquête de suivi de la pauvreté dans les ménages intitulée Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS2) grâce au concours financier de la Banque Mondiale, de l'ACDI et du PAM. Cela a permis de produire des données détaillées sur la pauvreté, le genre et l'inégalité à un moment précis et au fil des années. La présente note repose particulièrement sur les enquêtes antérieures menées en 2001, c'est-à-dire la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM2), et en 2005, la première Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS1).

Malheureusement, ces trois enquêtes ne sont pas tout à fait comparables puisqu'elles ont été menées à différentes périodes de l'année, sachant que le bien-être dans le monde rural est tributaire des récoltes qui ont lieu entre octobre et décembre.

Enquêtes	Périodes de collecte
<b>ESAM2 2001</b>	Juin – Septembre 2001, Février – Mai, 2002
<b>ESPS1 2005</b>	Décembre 2005 – Mars 2006
<b>ESPS2 2011</b>	Août – Mi-décembre 2011



Pour leur part, les ménages, à qui on a demandé d'estimer leur consommation lors de l'année précédente, ont fourni des réponses invariablement influencées par la période la plus récente. Dès lors, l'enquête de 2005/2006 menée juste après les récoltes a dû sous-estimer le niveau de pauvreté. Les comparaisons des données fournies à travers les enquêtes de 1991 et 1994 s'avèrent même plus critiques. De plus, les comparaisons entre les pays sont les moins fiables, puisque les méthodologies varient, avec des seuils de pauvreté établis différemment, et des taux de change qu'il importe d'ajuster. Néanmoins, certaines analyses de ce genre ont été esquissées.

## MESURE DE LA PAUVRETE

---

La pauvreté est mesurée à travers une estimation de la consommation totale d'un ménage que l'on divise par le nombre des membres du foyer, sous la base des 'équivalents adultes', sachant que les enfants ne consomment pas autant que les adultes. Cela donne la consommation par tête. Un seuil de pauvreté est ainsi calculé, représentant un niveau de vie minimum acceptable et incluant une composante alimentaire et non-alimentaire. Une personne est considérée comme pauvre lorsque sa consommation est en deçà du seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté alimentaire représente le niveau minimal de consommation dont une personne a besoin pour satisfaire ses besoins minimaux en calories en vue d'assurer sa subsistance. Au Sénégal, il est estimé qu'un adulte a besoin de 2.400 kilocalories par jour. Ceux qui ne parviennent pas à atteindre ce niveau de consommation alimentaire, même si leur consommation totale est consacrée à l'alimentation, sont considérés comme étant dans une situation de 'pauvreté extrême' ou de 'pauvreté alimentaire.'

Au Sénégal, différents seuils de pauvreté sont calculés pour chacune des trois zones suivantes : Dakar, 'autres zones urbaines', et le monde rural. Le Tableau 1 ci-dessous montre que le seuil de pauvreté global à Dakar fait presque le double de celui du monde rural, ce qui reflète un coût de la vie plus élevé dans la capitale. Une famille à deux enfants (l'équivalent de trois adultes) vivant à Dakar est considérée comme pauvre lorsque la valeur de sa consommation totale est en deçà de 92.478 francs CFA par mois. En milieu rural, cette valeur est fixée à 55.303 francs CFA par mois pour une famille de même taille. Pour les adultes célibataires vivant à Dakar, la valeur est de 30.829 francs CFA par mois, ou bien près de 1.000 francs CFA (2 dollars US) par jour. En milieu rural, la valeur est estimée à 615 francs CFA (1,25 dollar environ).



**Tableau 1 - Seuils de pauvreté pour 2011 en FCFA par mois**

<b>En F CFA par mois</b>			
	Adulte seul	Parents avec 2 enfants	Parents avec 6 enfants
<b>Seuil de pauvreté global</b>			
<b>Dakar</b>	30 829	92 487	154 145
<b>Autres urbains</b>	24 603	73 808	123 013
<b>Rural</b>	18 434	55 303	92 171
<b>Seuil de pauvreté alimentaire (ou extrême pauvreté)</b>			
<b>Dakar</b>	13 474	40 422	67 370
<b>Autres urbains</b>	12 736	38 208	63 680
<b>Rural</b>	11 548	34 645	57 742

*Source: ANSD et Banque Mondiale*

Des efforts ont été consentis en vue d'améliorer la comparabilité des seuils de pauvreté aux termes des trois enquêtes les plus récentes, ce qui a nécessité une petite modification des taux de pauvreté estimés pour 2001 et 2005. L'approche utilisée pour estimer les seuils de pauvreté est décrite dans l'Encadré 1.

La mesure de pauvreté la plus utilisée est le pourcentage de la population en deçà du seuil de pauvreté, communément appelée incidence de pauvreté. Cependant, il existe deux autres mesures à égale pertinence. L'une est l'écart de pauvreté qui permet de mesurer la distance moyenne entre les pauvres et le seuil de pauvreté, en d'autres termes le déficit moyen de consommation. Elle est souvent utilisée pour mesurer l'ampleur de la pauvreté. L'autre mesure est la sévérité de la pauvreté qui permet de jauger les inégalités parmi les personnes pauvres. Ces trois mesures sont fournies dans le Tableau 2 pour les trois périodes d'enquêtes et pour les trois zones, ainsi qu'au niveau national. L'intervalle de confiance est également présenté pour les estimations de l'incidence de pauvreté, ce qui souligne le niveau de précision de ce type d'analyse.



### **Encadré 1 : Etablissement de seuils de pauvreté comparables pour le Sénégal**

Trois seuils de pauvreté ont été utilisés pour l'analyse de la pauvreté : un pour Dakar, un pour les autres zones urbaines, et un autre pour les zones rurales. En 2001, l'enquête ESAM2 a été utilisée pour identifier un panier de denrées consommées par les ménages sénégalais et produisant 2.400 kilocalories par personne et par jour. Cela est jugé comme le minimum requis pour un adulte au Sénégal. Les articles dans ce panier peuvent être évalués séparément pour chacune des trois zones, en utilisant des prix pour chaque bien de consommation collectés à travers l'enquête. Cela a été le cas en 2001, ce qui a conduit à l'établissement du 'seuil de pauvreté alimentaire' ou 'seuil de pauvreté extrême' pour cette année. Pour arriver au seuil de pauvreté global, une composante non-alimentaire doit être prise en compte. Cela a été fait en analysant la consommation des produits non-alimentaires des ménages dont la consommation alimentaire se situe dans les 5% de la valeur du panier alimentaire qui fournit 2.400 kilocalories par personne et par jour. La même approche a été reconduite pour chacune des trois zones, ce qui a conduit à un seuil de pauvreté pour chacune d'entre-elles pour l'année 2011. Pour arriver à un seuil de pauvreté global comparable pour 2001 et 2005, il est essentiel de procéder à des ajustements pour refléter les changements des prix durant ces années. L'approche recommandée est d'ajuster la part des denrées alimentaires et des produits non-alimentaires du seuil de pauvreté séparément. La part des denrées alimentaires doit être ajustée en utilisant les prix de chaque produit du panier. Les produits non-alimentaires peuvent être ajustés en utilisant l'indice de prix des biens de consommation. Cependant, il n'existait aucun indice de prix des biens de consommation pour les zones en dehors de Dakar pour cette période. Ainsi, nous avons utilisé la valeur du panier pour chacune des enquêtes que l'on a appliquée pour chaque zone comme 'déflateurs', c'es-à-dire des écarts de prix entre ces années pour chaque zone. Cela signifie que nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle les écarts de prix des denrées alimentaires constituent une bonne approximation des changements de prix des biens non-alimentaires consommés par les personnes pauvres dans chacune des zones. Le Tableau 1 présente les seuils de pauvreté pour 2011 en francs CFA par mois pour un adulte et pour deux tailles différentes de ménage.

Le Tableau 2 donne également une estimation de l'incidence de pauvreté pour la période 1994/95 sur la base de la première enquête ESAM. Nous n'avons pas pu apporter les ajustements nécessaires dans la définition du seuil de pauvreté en vue de faciliter la comparabilité avec les enquêtes subséquentes, et dès lors, les estimations doivent être traitées avec précaution. Cependant, elles semblent plausibles, puisque la réduction substantielle de la pauvreté entre 1994/95 et 2001/02 coïncide avec les performances macroéconomiques durant cette période, lorsque le PIB a suivi invariablement une hausse de 4,4% en moyenne par année.



**Tableau 2 - Evolution de la pauvreté et des inégalités en 1995-2011**

<b>Indicateurs de pauvreté</b>	<b>Dakar</b>	<b>Autres centres urbains</b>	<b>Rural</b>	<b>National</b>
<b>1994/1995</b>				
Incidence de la pauvreté	56.4	70.7	71.0	67.9
<b>2001/2002</b>				
Incidence de la pauvreté	38.0	45.0	65.1	55.2
<i>Intervalle de confiance (95%)</i>	<i>[33.8-42.2]</i>	<i>[39.3-50.7]</i>	<i>[62.1-68.0]</i>	<i>[52.9-57.5]</i>
Profondeur de la pauvreté	10.2	13.4	21.2	17.2
Sévérité ou gravité de la pauvreté	3.8	5.5	9.1	7.3
<b>2005/2006</b>				
Incidence de la pauvreté	28.1	41.3	58.8	48.3
<i>Intervalle de confiance (95%)</i>	<i>[23.5-32.6]</i>	<i>[38.0-44.6]</i>	<i>[55.6-62.0]</i>	<i>[46.1-50.6]</i>
Profondeur de la pauvreté	6.8	11.6	20.2	15.4
Sévérité ou gravité de la pauvreté	2.4	4.8	9.5	6.9
<b>2011</b>				
Incidence de la pauvreté	26.1	41.2	57.1	46.7
<i>Intervalle de confiance (95%)</i>	<i>[20.1-32.1]</i>	<i>[36.9-45.5]</i>	<i>[53.5-60.1]</i>	<i>[44.1-49.3]</i>
Profondeur de la pauvreté	5.8	13.1	18.6	14.5
Sévérité ou gravité de la pauvreté	2.1	5.9	8.7	6.6

Cette analyse confirme que l'incidence de la pauvreté au niveau national a continué sa chute durant la première moitié de la décennie des années 2000, avec une petite révision des estimations par rapport aux évaluations antérieures, de 55,2% pour 2001 à 48,3% pour 2005. Sans chevauchement sur l'intervalle de confiance, ce résultat peut valablement faire foi. La chute de la pauvreté en milieu rural et à Dakar est également significative du point de vue statistique. D'autre part, le changement dans les autres zones urbaines est marginal et pas significative sur le plan statistique. Ce dernier résultat est le changement majeur dans les évaluations antérieures de la pauvreté qui montraient une plus grande amélioration dans les autres zones urbaines. Cela conforte l'impression générale que les villes secondaires n'ont pas bien progressé depuis 2002 et que le développement urbain s'est concentré à Dakar. De plus, les données de 1994/95 montrent que les autres zones urbaines ont enregistré les gains les plus substantiels durant la période 1995/2001. Au cours des 16 dernières années (de 1995 à 2011), il est apparu que les zones rurales ont enregistré les plus faibles gains et que Dakar a ralenti la mise. Bien entendu, la pauvreté à Dakar semble avoir baissé de moitié.

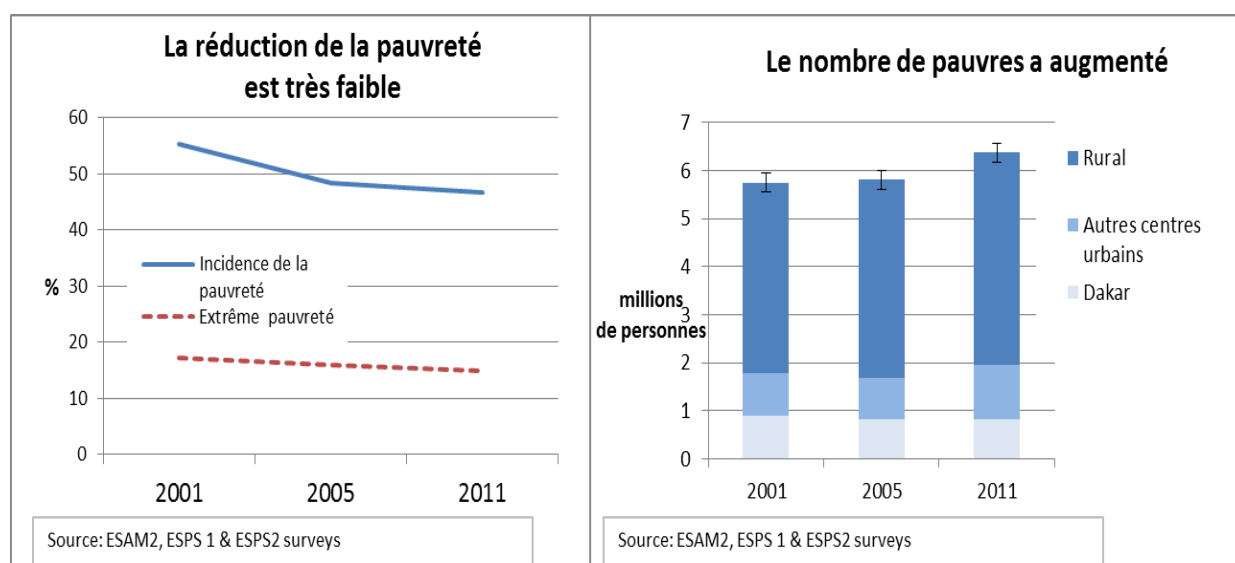
Les résultats de la plus récente enquête sont décevants certes, mais pas surprenants au regard de la faible performance macroéconomique du pays. La proportion de la population en deçà du seuil de pauvreté était estimée à 46,7% en 2011. La réduction de l'incidence de pauvreté depuis 2005/06 est marginale dans les zones rurales et à Dakar, inexistante dans les autres zones urbaines, et pas significative statistiquement ni dans aucune des trois zones, ni au niveau national. La seule note positive est que cela confirme une réduction de la



pauvreté au cours de cette décennie. Il importe de rappeler que le timing de l'enquête de 2005/06 peut avoir conduit à une sous-estimation de la pauvreté. Le timing de l'enquête de 2011 était plus comparable à celui de 2001, et puisqu'il n'y eu aucun chevauchement sur les intervalles de confiance pour les zones rurales pour ces deux années, on peut en toute confiance affirmer qu'il y a eu de l'amélioration. Il en est de même pour Dakar, mais pas pour les autres zones urbaines. Les résultats quant à l'ampleur et la sévérité de la pauvreté indiquent également qu'il y a eu certaines améliorations, sauf pour les autres zones urbaines. Cependant, au regard des changements apportés à la définition des zones urbaines et rurales depuis 2005, nous sommes encore confrontés aux problèmes de comparabilité. Ces questions sont abordées dans une note séparée portant sur la répartition géographique de la pauvreté.

Le niveau de pauvreté extrême a peu changé, et reste à 15%. De plus, du fait de la croissance démographique continue, estimée à près de 2,5% par année, le nombre total de personnes pauvres subit une hausse depuis 2001, même s'il faut relativiser cette hausse. Ces données concernent les individus. La portion de ménages en deçà du seuil de pauvreté est différente et plus faible, se situant à près de 35% en 2011. Cela s'explique par le fait que les ménages pauvres ont tendances à s'agrandir.

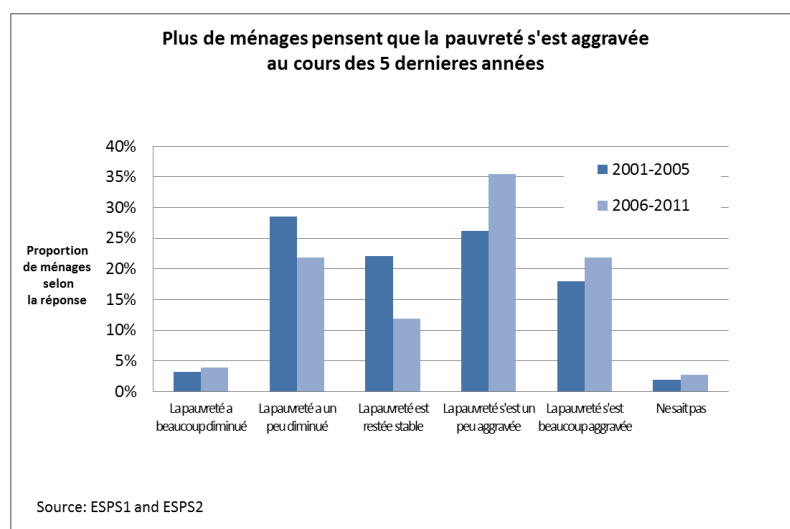
**Figure 2 - Taux de pauvreté et nombre total de pauvres (2001-2011)**



Lors des enquêtes ESPS de 2006 et 2011, il a été demandé aux ménages si la pauvreté avait reculé ou empiré dans leurs communautés respectives, comparé à la situation qui prévalait cinq années auparavant. En 2011, une infime majorité des ménages (56%) ont déclaré que la pauvreté avait empiré au cours des cinq dernières années, tandis que 12% ont déclaré n'avoir perçu aucun changement. Cette mesure qualitative était un peu plus positive dans l'enquête de 2006, même si à cette époque, une minorité (31%) avait déclaré avoir noté une réduction de la pauvreté.



**Figure 3 - Appréciation des changements de la pauvreté au cours des 5 dernières années**



## COMPARAISON AU NIVEAU INTERNATIONAL : OMD 1

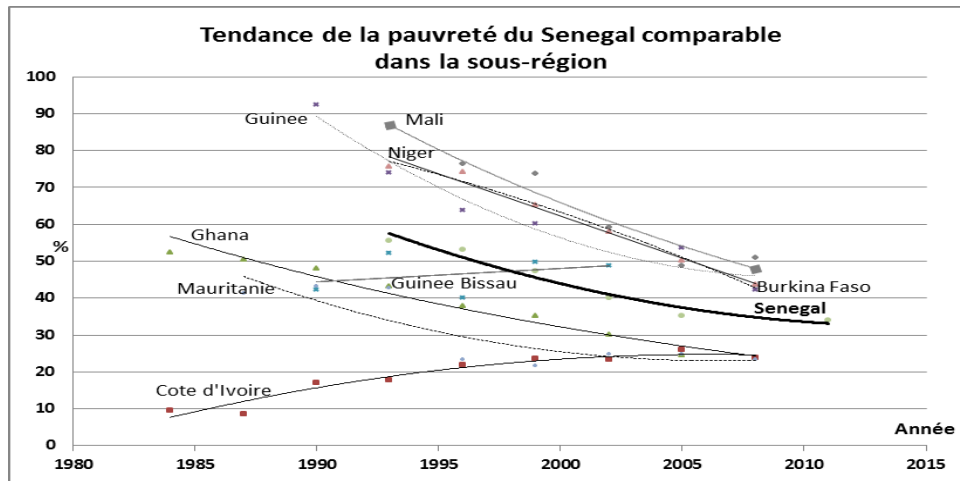
Quel est l'état de la réduction de la pauvreté au Sénégal, comparé aux autres pays de la sous-région ? Pour répondre à cette question, les ajustements doivent être faits quant à l'agrégat de consommation et les seuils de pauvreté utilisés dans nos calculs pour arriver à une approche standardisée qui s'applique à tous les pays. Un seuil de pauvreté commun utilisé pour comparer la pauvreté d'un pays à un autre doit être arrimé à un niveau de consommation de 1,25 dollar US par tête et par jour selon la Banque Mondiale. Ce seuil est souvent utilisé pour définir la pauvreté extrême dans les discussions globales même si elle ne correspond pas au seuil de pauvreté alimentaire décrit dans l'Encadré 1. Cet exercice requiert une correction des écarts dans le pouvoir d'achat d'un pays à un autre, pour assurer une parité de pouvoir d'achat (PPA). Un tel processus est sans doute beaucoup moins fiable que les comparaisons dans le temps et dans un même pays, dès lors, les résultats doivent être traités avec beaucoup de précaution.

Cela dit, la Figure 4 indique certaines conclusions plausibles. Le taux de pauvreté au Sénégal semble se situer entre ceux du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso, d'une part, et ceux de la Côte d'Ivoire, du Ghana et de la Mauritanie, d'autre part. La tendance à la baisse de la pauvreté est similaire à celle qui prévaut dans beaucoup d'autres pays, à l'exception de la Guinée Bissau et de la Côte d'Ivoire qui ont enregistré une hausse de la pauvreté. Cependant, certains pays semblent avoir maintenu une tendance à la baisse linéaire, tandis que d'autres, y compris le Sénégal, ont connu un ralentissement dans la réduction de la pauvreté lors des cinq dernières années.





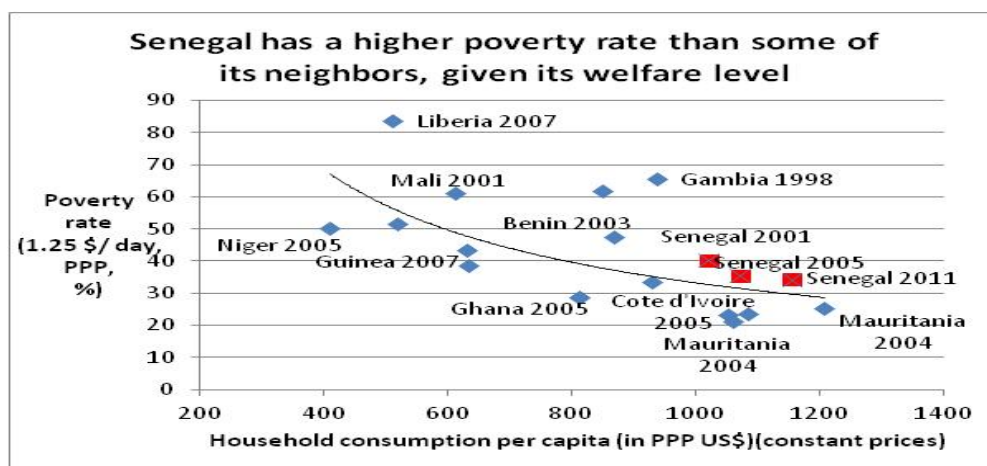
**Figure 4 - Comparaison de la pauvreté entre le Sénégal et quelques pays ouest africains (\$1,25 PPA/jour)**



Source: Indicateurs de développement mondial (<http://data.worldbank.org>)

En retraçant les taux de pauvreté des pays d'Afrique de l'Ouest en fonction de la consommation moyenne des ménages par tête, nous constatons que, du fait du niveau de bien-être (consommation) moyen au Sénégal, les taux de pauvreté sont quelque peu plus élevés que les taux habituels dans la région, comme le montre la Figure 5.

**Figure 5 - Taux de pauvreté en Afrique de l'Ouest en fonction des niveaux de revenu**



Source : Indicateurs de développement mondial (<http://data.worldbank.org>)

Les estimations de la pauvreté par rapport au seuil de 1,25 dollars (PPP) sont quelques fois utilisées pour suivre la progression vers l'atteinte du premier Objectif du Millénaire pour le Développement-OMD (réduction de l'extrême pauvreté de moitié entre 1990 et 2015). Cela s'explique par le fait que les OMD sont des cibles établies au niveau mondial et dès lors, il est nécessaire d'agrèger les résultats obtenus au niveau national. Malheureusement, il



n'existe pas de données fiables pour 1990. La seule estimation disponible est celle que la Banque Mondiale a utilisée pour 1991, c'est-à-dire 65,8%. Cependant, cela laisse supposer qu'une nette réduction s'est produite entre 1991 et 1994, ce qui est peu crédible puisque le revenu moyen par tête était en baisse pendant cette période. La pauvreté n'était vraisemblablement pas plus forte en 1991 qu'en 1994, et aurait même pu se situer à un niveau plus bas. De toute façon, on s'accorde que les seuils de pauvreté au niveau national devraient être utilisés pour évaluer les performances au niveau pays. La conclusion la plus prudente à tirer serait que la pauvreté a chuté de près de 68% au début des années 1990, à près de 47% en 2011, et par conséquent, il est peu probable que l'objectif de réduction de la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 sera atteint. Si des progrès significatifs ont été réalisés, avec des chocs exogènes qui ont entravé cette avancée, on aurait pu faire beaucoup plus.

## L'INEGALITE

---

Au Sénégal, près de la moitié de la consommation totale est attribuée au quintile des plus riches de la population. Cette proportion s'est sensiblement accrue lors des dix dernières années. La part du quintile des plus pauvres est restée à peu près constante, avec juste 7% du total. En gros, selon les données de l'enquête, les inégalités ne se sont exacerbées. Le ratio entre la proportion de la consommation attribuée au quintile des plus riches et celle du quintile des plus pauvres n'a pas vraiment varié entre 2001 et 2011. Ce ratio était de 7 pour toutes les enquêtes, ce qui signifie que le quintile des plus riches de la population consomme 7 fois plus que le quintile des plus pauvres. L'indice de Gini, une autre mesure de l'inégalité, a quelque peu chuté pendant cette période (Tableau 3).

**Tableau 3 – Répartition des dépenses par quintile de population (en pourcentage)**

En %	2001	2005	2011
<b>Plus pauvres</b>	6.9	6.8	7.0
<b>Moins pauvres</b>	10.7	11.5	11.8
<b>Moyens</b>	14.7	16.1	16.8
<b>Moins riches</b>	20.9	23.3	23.6
<b>Plus riches</b>	46.7	47.0	48.1
	100	100	100
<b>Ratio (plus riches/plus pauvres)</b>	6.7	7.0	6.9
<b>Indice de Gini</b>	39.2	38.1	37.8

Source : Calculs basés sur les enquêtes ESAM2, ESPS1 et ESPS2

La mesure d'inégalité de Thiel (Cf. Tableau 4) montre également une faible amélioration depuis 2001. De plus, elle nous permet d'évaluer si l'inégalité au Sénégal résulte des différences en termes de bien-être à l'intérieur des régions, ou si elle est causée par les différences d'une région à une autre. L'analyse de l'inégalité montre qu'en 2011, elle se décompose en près de deux tiers à l'intérieur des régions et un tiers d'une région à une



autre. Cela signifie que la contribution de l'inégalité entre régions est quelque peu plus grande que la moyenne dans les pays en développement, où elle représente un quart de l'inégalité totale. Il apparaît également que l'inégalité entre régions augmente, par rapport à l'inégalité à l'intérieur des régions (Tableau 4). Cependant, il y a toujours plus d'inégalité à l'intérieur de chaque région, en moyenne, qu'il en existe d'une région à une autre. L'inégalité ne se résume pas à une simple opposition entre Dakar et le reste du pays.

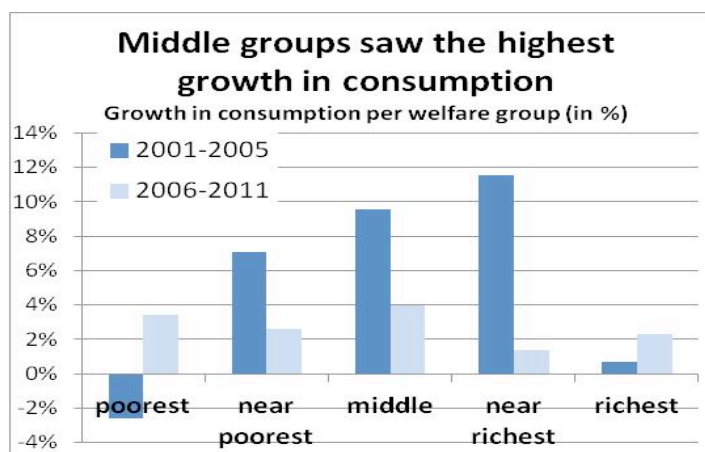
**Tableau 4 - Décomposition de l'inégalité par région**

Theil's GE(0)			
	2001	2006	2011
<b>Inégalités à l'intérieur des régions</b>	18.2	16.8	15.9
<b>Inégalités entre régions</b>	7.3	8.0	8.4
<b>Total des inégalités</b>	25.5	24.8	24.3
<b>Inégalités entre régions en % du total des inégalités</b>	28.5	32.3	34.6

Source : Calculs basés sur les enquêtes ESAM2, ESPS1 et ESPS2

Même si le récent niveau de croissance a été décevant, il apparaît que la hausse de la consommation durant la période 2006/2011 a été plus uniformément répartie au niveau des groupes sociaux que lors des cinq années antérieures. Pendant la période 2006/2011, la hausse des dépenses de consommation était faible, mais elle n'a pas beaucoup varié d'un groupe social à un autre. Le contraste est particulièrement plus marqué pour le quintile des plus pauvres de la population qui a été affecté par la chute de la consommation moyenne entre 2001 et 2006, avant de voir ses niveaux de consommation grimper de 3,5% de 2006 à 2011, un taux plus élevé que celui des quintiles les plus riches.

**Figure 6 - Hausse de la consommation par groupe social**



Source : Calculs basés sur les enquêtes ESAM2, ESPS1 et ESPS2

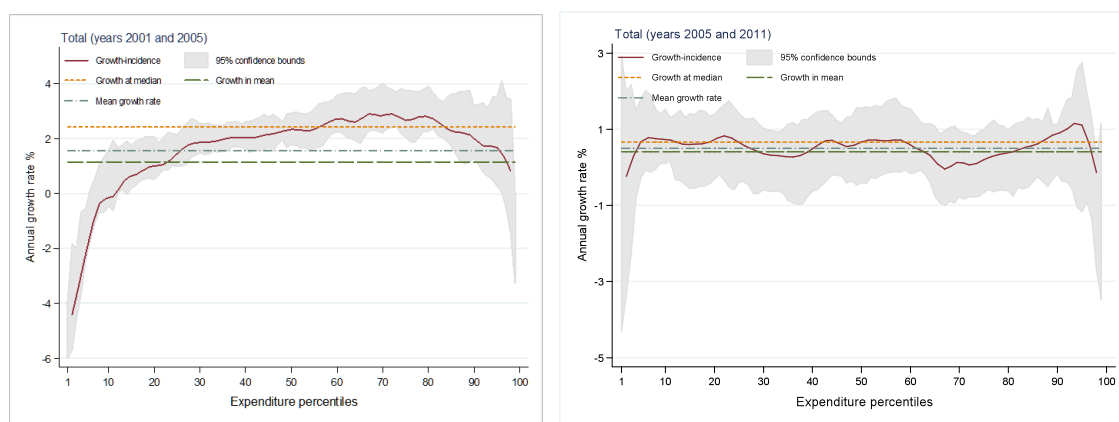
La période 2001-2005 a été marquée par une plus grande hausse de la consommation, mais plus inégale. La réduction de la pauvreté, mesurée sous l'angle du seuil de pauvreté, a été marginale parce que le quintile moyen a enregistré une croissance significative. Il s'agit du quintile qui intègre les personnes non loin du seuil de pauvreté, puisque 48% de la population était en deçà de ce seuil en 2005. Dès lors, la hausse substantielle de la consommation au sein de ce groupe a permis à



certaines de se hisser au dessus de ce seuil. Ainsi, nous faisons face à une situation paradoxale où la croissance a été plus bénéfique pour les pauvres dans la seconde moitié de la période, mais avec une réduction moindre de la pauvreté.

Le diagramme ci-dessus décrit la consommation par 'quintile', cinq groupes représentant chacun 20% de la population. La croissance de la consommation peut également être mesurée par 'percentile'. Il s'agit de 100 groupes formant chacun 1% de la population et classés en fonction de leurs niveaux de consommation par équivalent adulte. Une telle analyse donne des 'courbes d'incidence de la croissance' (Figure 7).

**Figure 7 - Evolution de la courbe d'incidence de la consommation par percentile**

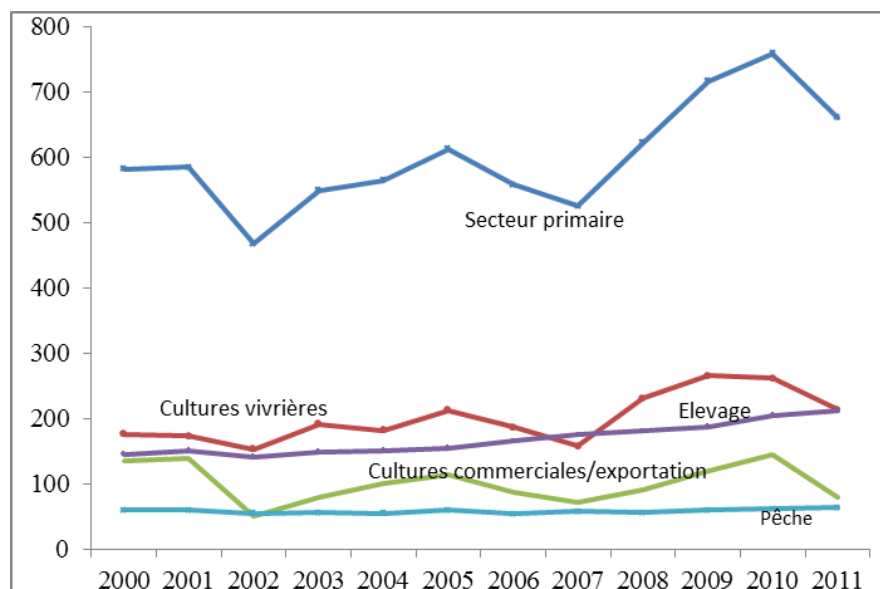


Là encore, la Figure 7 montre que pendant la première moitié de la décennie, la hausse de la consommation était élevée mais très inégalement répartie d'un groupe social à un autre, avec une croissance négative parmi les plus pauvres, tandis qu'elle était faible mais plus équitablement répartie durant la seconde moitié de la décennie.

Comment expliquer ces différences en termes de hausse et de réduction de la pauvreté ? Il importe d'examiner la performance du secteur primaire qui emploie 78% du quintile des plus faibles. La Figure 8 montre que le secteur primaire a enregistré une embellie après 2006. Si nous décomposons le secteur primaire, nous constatons que sa bonne performance était favorisée par une forte expansion dans les cultures vivrières et l'élevage, ce qui constitue un facteur important pour les ménages les plus pauvres. Bien que l'année 2011 ait enregistré de mauvaises performances, ces dernières étaient toujours au dessus de celles enregistrées en 2005, et puisque la récolte a eu lieu bien après l'enquête de 2011, ses effets sur les estimations de consommation pour 2011 n'ont certainement pas été pris en compte. Les niveaux de consommation enregistrés dans l'enquête de 2011 pour les zones rurales ont au moins reflété, en partie, la bonne récolte de l'année 2010.



Figure 8 - Evolution de la production agricole (à prix constants en md FCFA de 1999)



## PROFIL DE LA PAUVRETE ET DE L'INEGALITE

Quels sont les facteurs associés à la pauvreté et à l'inégalité au Sénégal ? Cela ressort d'un profil de la pauvreté.

**Taille du ménage.** Le premier facteur qui apparaît comme fortement lié aux niveaux de pauvreté est la taille du ménage. Cela est démontré dans la Figure 9 qui présente le taux de pauvreté moyen (évolutif) pour chaque tranche d'âge. Bien que les niveaux de pauvreté aient tendance à baisser pour les ménages dirigés par les femmes que pour ceux dirigés par les hommes, la tendance est similaire.

Figure 9 - Niveau de pauvreté et taille de ménage

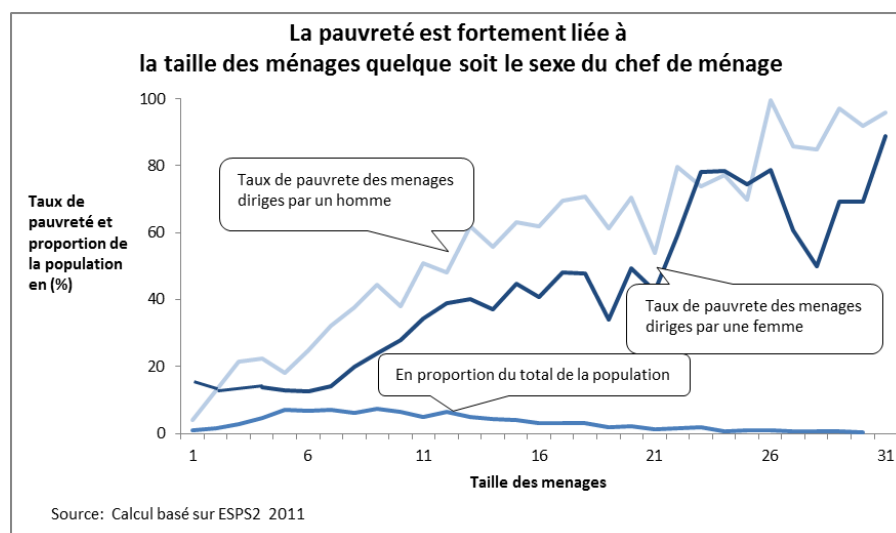
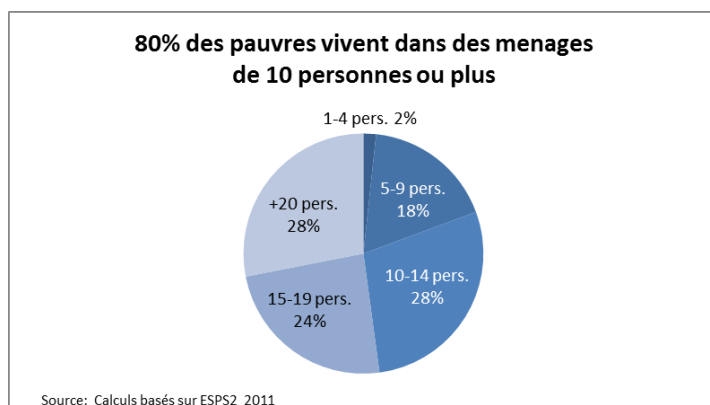


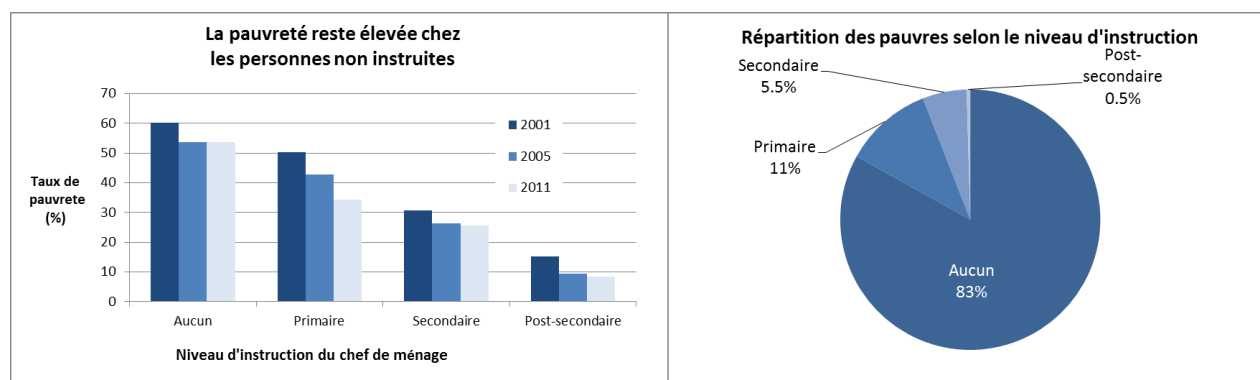
Figure 10 - Répartition de la pauvreté selon la taille du ménage



Les pauvres sont concentrés dans des ménages de grande taille, avec 28% vivant dans des foyers ayant plus de 20 membres, et 80% dans des ménages en 10 membres et plus, ce qui est au-delà de la taille moyenne des ménages au Sénégal (9 personnes).

**Education.** Le second facteur qui est fortement associé à la pauvreté est l'éducation. Même si les taux de pauvreté sont faibles et (généralement) en baisse pour ceux qui vivent dans des ménages dont le chef de famille a un certain niveau d'éducation, ils restent élevés pour les foyers dont le chef n'a aucun niveau d'éducation (c'est-à-dire n'ayant pas dépassé la première année du primaire). Parmi tous les pauvres au Sénégal, 83% vivent dans un ménage dont le chef n'a bénéficié d'aucune éducation, et 11% dans des ménages dont le chef n'est pas allé au-delà du primaire (Figure 11). Le fait d'appartenir à un ménage dont le chef a terminé le cycle secondaire donne une forte probabilité que vous ne vivrez pas dans un état de pauvreté.

Figure 11 - Education et pauvreté

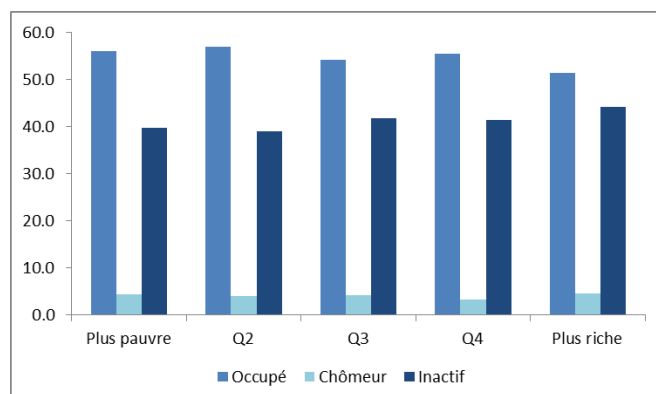


Source : Calculs basés sur les enquêtes ESAM2, ESPS1 et ESPS2

**Emploi.** Chose intéressante, le statut de l'emploi n'est pas très corrélé à la pauvreté. Près de la moitié de la population est active, pauvre ou pas, pendant que l'autre moitié est soit inactive soit sans emploi. Les inactifs représentent principalement, les personnes au foyer, les étudiants et les personnes retraitées. Le chômage, au vrai sens du terme, est faible parce que la plupart des personnes physiquement aptes et des adultes ne peuvent pas se permettre de rester dans l'oisiveté. Bien entendu, le fait d'appartenir à une famille aisée vous donne plus de flexibilité pour rester sans emploi, en attendant de trouver le "bon" poste.

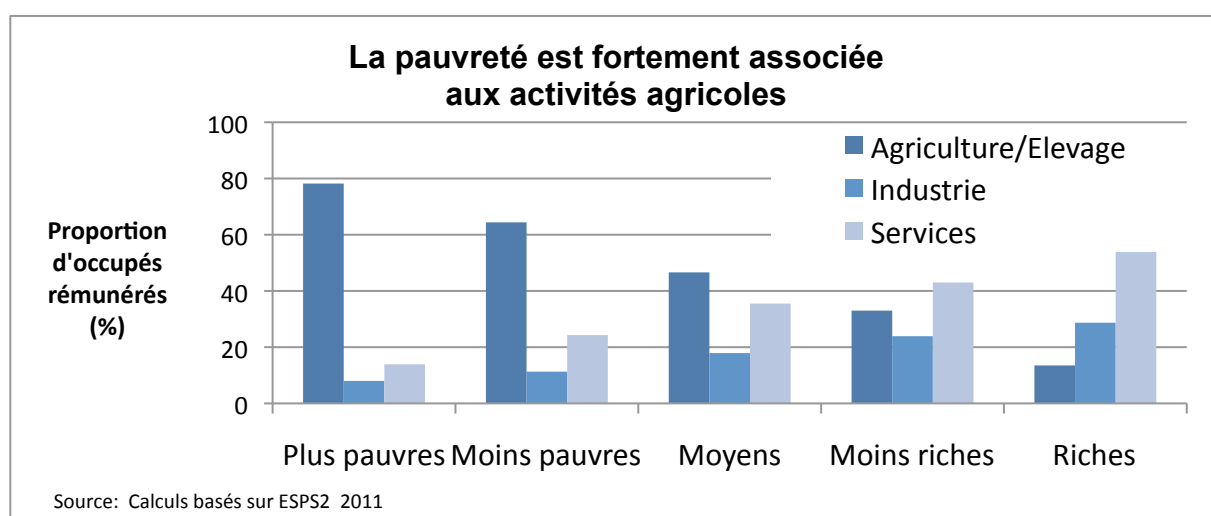


**Figure 12 - Statut d'occupation selon les quintiles de pauvreté**



**Secteur d'activité.** La portion de la population la plus pauvre vit dans des ménages dont le chef de ménage évolue dans le secteur agricole. 8% du quintile des pauvres travaillent dans ce secteur. A l'opposé, le quintile des plus riches travaille généralement dans le secteur des services. Bien que moins de 50% de la population travaillent dans l'agriculture, plus de 70% des pauvres y évoluent.

**Figure 13 - Secteur d'activité et pauvreté**



**Genre.** Les foyers ayant à leur tête une femme représentent un quart de la population, selon la plus récente enquête, un taux qui a subi une hausse considérable depuis 2005 où il était estimé à 17% de la population. Ces foyers ont un niveau de pauvreté beaucoup plus faible (34,1%) que ceux qui sont dirigés par un homme (50,4%), comme c'était le cas en 2005. Cela s'explique en partie par le fait que ces foyers sont de taille moindre, mais comme l'a déjà montré la Figure 9, les taux de pauvreté au niveau des ménages dirigés par des femmes sont plus faibles quelque soit la taille. Cela reflète également en partie un grand nombre de foyers dirigés par des femmes en milieu urbain (66% comparé à 43% pour les ménages dirigés par un homme). Le niveau d'éducation du chef de famille est presque le



même pour les ménages dirigés aussi bien par un homme que par une femme. Près de deux tiers des deux types de ménages ont à leur tête un chef n'ayant bénéficié d'aucune forme d'éducation formelle.

En procédant à une analyse par régressions logistiques, nous pouvons estimer les déterminants de la pauvreté en procédant à des comparaisons de variables. Par exemple, nous pouvons estimer l'effet d'avoir un ménage dirigé par une femme, comparé à un ménage de la même taille dirigé par un homme, l'emplacement en milieu rural ou urbain, le niveau d'éducation et le secteur d'emploi du chef de ménage. Ces résultats sont présentés dans la Figure 14. Une des conclusions est que le fait d'avoir une femme chef de ménage augmente la consommation du foyer par équivalent adulte de 9%. L'emplacement en milieu urbain augmente la consommation du ménage de 20%. Une famille dont le chef se prévaut d'un niveau d'éducation postsecondaire bénéficie d'une consommation de plus de 40%.

**Figure 14 - Corrélation entre la pauvreté et les diverses caractéristiques du ménage**

